



**PROJET
EDUCATIF DE
TERRITOIRE
PLAN MERCREDI**

2018 - 2021

Sommaire

- 1. Contexte et éléments de diagnostic**
- 2. Objectifs des accueils de loisirs du mercredi et évaluation**
- 3. L'organisation de l'offre et le périmètre d'action**
- 4. Pilotage du PEdT Plan Mercredi**

Annexes

- Liste des écoles
- ACSO
 - Règlement de fonctionnement
 - Projet pédagogique 3-5 ans
 - Projet pédagogique 6-8 ans
 - Projet pédagogique 9-11 ans

Contexte et éléments de diagnostic

Le PEdT Plan Mercredi de la Ville d'Oullins concerne pour la période 2018-20 les enfants de 3-11 ans.

La commune d'Oullins

La population en 2015 (Insee) est de 26.428 habitants. 40% de la population a moins de 30 ans.

	2015	%
Ensemble	26 428	100,0
0 à 14 ans	4 819	18,2
15 à 29 ans	5 664	21,4
30 à 44 ans	5 364	20,3
45 à 59 ans	4 623	17,5
60 à 74 ans	3 440	13,0
75 ans ou plus	2 518	9,5

La commune compte un quartier Politique de la Ville (QPV) : La Saulaie, et deux quartiers en veille active (QVA) : Le Golf et Ampère

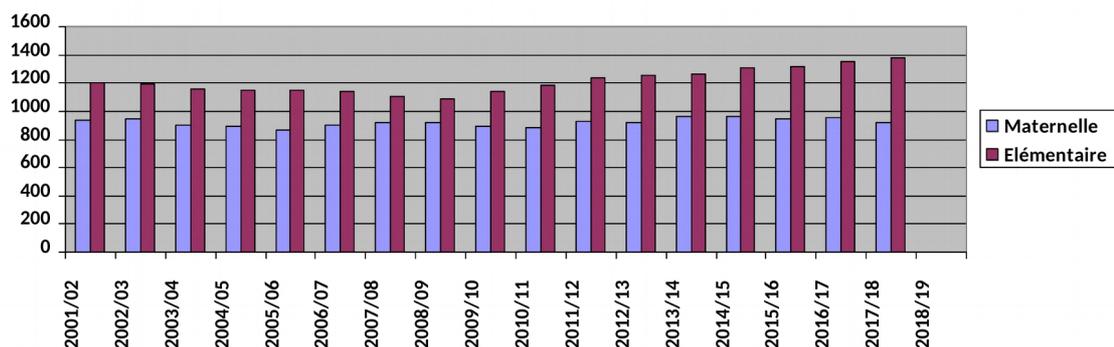
Les effectifs scolaires

La commune d'Oullins compte 13 écoles sur son territoire (voir annexe 1)
 Ecoles publiques 7 groupes scolaires, 1 élémentaire, 3 maternelles
 Ecoles privées 2 groupes scolaires

A la rentrée de septembre 2018, 2969 enfants sont scolarisés en primaire.

- ⇒ 2305 enfants scolarisés dans les écoles publiques
 - Maternelle 908 enfants, dont 28 enfants moins de 3 ans (=TPS)
 - Élémentaire 1397 enfants
- ⇒ 664 enfants scolarisés dans les écoles privées
 - Maternelle 181 enfants
 - Élémentaire 483 enfants

■ Evolution des effectifs scolaires (écoles publiques)



L'évolution des effectifs scolaires connaît une hausse constante depuis 10 ans.

Eléments de contexte

En septembre 2017, suite au décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, les écoles Oullinoises sont revenues à une organisation du temps scolaire sur 4 jours.

Un accueil de loisirs a été mis en place le mercredi matin pour accompagner cette transition sur l'année scolaire 2017/2018. L'expérimentation de cet accueil a permis d'identifier un besoin de mode de gardes.

Le besoins de places d'accueil en ALSH le mercredi et les vacances, identifié par la commune et le centre social (ACSO) ont amené l'ACSO à proposer à la ville d'augmenter à la rentrée 2018 sa capacité d'accueil de 8 places pour les 3-6 ans et 24 places pour les 6-11 ans. La Ville a appuyé cette proposition avec pour objectif de proposer d'inscrire l'action de l'ACSO dans le plan mercredi.

Au vu du bilan de l'offre de loisirs de l'ACSO le mercredi depuis la rentrée scolaire, la Ville crée également un accueil de loisirs de 62 places le mercredi à compter de la rentrée 2019. Cet ALSH sera soumis au prochain Groupe d'Appui Départemental prévu en mars.

Dans ce contexte, la Ville et l'ACSO inscrivent leur action dans le cadre du Plan Mercredi.

Nom et coordonnées des référents PEdT Plan Mercredi

Référents Ville d'Oullins :

Anne Darboux

Directrice Service Enfance Jeunesse

04.78.45.11.68

adarboux@ville-oullins.fr

Béatrice Guyot

Coordinatrice projet jeunes et accueil de loisirs

04.72.66.97.81

bguyot@ville-oullins.fr

Objectifs des accueils de loisirs du mercredi et critères d'évaluation

Objectif principal	Objectif opérationnel	Critères d'évaluation
Proposer une offre d'accueil de loisirs de qualité le mercredi en direction des enfants permettant de concilier vie familiale, sociale et professionnelle	ACSO	
	56 places pour les 3-6 ans et 84 places pour les 6-11 ans, capacité augmentée de 36 places à la rentrée 2018	
	Une amplitude horaire adaptée au rythme de vie des familles (7h30 – 18h00)	Taux de renouveau Nombre de bénéficiaires Taux de qualité
	Un contenu éducatif adapté à chaque âge (labellisation « cité d'enfants »)	Satisfaction
	Ville	Satisfaction

	<p>62 places pour les 3-11 ans</p> <p>Une amplitude horaire adaptée au rythme de vie des familles (8h00 – 18h00)</p>	
Proposer un cadre propice au développement et à l'épanouissement de tous les enfants	<p>ACSO</p> <p>Un contenu éducatif adapté à chaque âge (labellisation « cité d'enfants »)</p>	<p>Satisfaction</p> <p>Satisfaction</p>
	<p>Ville</p> <p>Un contenu éducatif adapté à chaque âge</p>	<p>Nombre de formations</p> <p>ces valeurs</p> <p>Nombre d'ir</p> <p>familles, les</p>
	<p>Ensemble</p> <p>Un cadre laïque, au cœur des valeurs républicaines</p> <p>Un tarif modulé en fonction du QF des familles</p> <p>Une attention portée à la mixité sociale, à la mixité de genre et à la participation des enfants handicapés</p> <p>Développer l'apprentissage de la vie citoyenne et éduquer à l'environnement</p>	<p>Répartition</p> <p>Répartition</p> <p>Capacité op</p> <p>handicapés</p> <p>Répartition</p> <p>Répartition p</p> <p>Nombre d'a</p>
Placer les familles aux cœurs des loisirs de leurs enfants, et faciliter leurs démarches	<p>Développer une relation de confiance avec les familles, valorisant l'enfant, et les plaçant au cœur de la démarche éducative</p>	<p>Satisfaction</p>
	<p>Prendre en compte les propositions des familles et des enfants</p>	<p>Représentat</p> <p>pilotage du</p>
	<p>Accueillir, informer et orienter les familles : -mise en place d'un guichet unique physique et dématérialisé</p> <p>Garantir la visibilité de l'offre de service -mise en place d'outils de communication (site internet, portail familles, plaquettes et affiches communes, communication par mail...)</p>	<p>Nombre de</p> <p>portail</p>
Coordonner et garantir la complémentarité et la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant	<p>Installer et réunir un COPIL associant l'ensemble de la communauté éducative</p>	Tenue des s
	<p>Associer les partenaires institutionnels du territoire (CAF, IEN, DDCS...)</p>	
	<p>Articuler le PEDT Plan mercredi avec l'ensemble des dispositifs éducatifs du territoire (CEJ, VVV...)</p>	

Organisation de l'offre et périmètre d'action

Périmètre d'action

Le PEDT Plan Mercredi concerne :

- l'offre d'ALSH proposée aux familles dont les enfants sont âgés de 3 à 11 ans
- l'ensemble du territoire
- les enfants scolarisés en écoles publiques et en écoles privées
- l'ensemble des acteurs mobilisés dans la mise en œuvre du PEDT plan mercredi (ACSO et Ville) ainsi que les directeurs d'écoles, dans une démarche de continuité éducative

Organisation du temps scolaire (écoles publiques)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
7h30 / 8h30	garderie matin	garderie matin	Temps périscolaire	garderie matin	garderie matin
8h30 / 11h30	Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
11h30 / 13h30	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13h30 / 16h30	Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
16h30 / 18h	garderie périscolaire	garderie périscolaire		garderie périscolaire	garderie périscolaire

Les accueils de loisirs

- **Accueil de loisirs associatif : les centres sociaux (ACSO)**

L'association des centres sociaux d'Oullins (ACSO) propose des équipements ouverts à tous, de la petite enfance à l'âge adulte. L'ACSO offre des services et soutient des projets facilitant le « vivre ensemble ».

L'ACSO est implantée sur 3 lieux différents :

- Le Centre ville (centre Moreaud)
- Quartier La Saulaie (QPV)
- Quartier Le Golf (QVA)

Le projet social de l'ACSO 2016/2020 s'organise autour de 3 axes prioritaires :

- Etre un lieu ressources favorisant le pouvoir d'agir
- Contribuer au mieux vivre ensemble sur le territoire
- Encourager l'ouverture aux cultures et mieux se situer dans notre monde

L'accueil de loisirs de l'ACSO est ouvert aux enfants 3-11 ans sur 2 lieux différents :

- Le 273 grande rue
- Le centre Moreaud

- ⇒ La capacité d'accueil :
 - 56 enfants 3-6 ans
 - 84 enfants 6-11 ans
- ⇒ Les horaires d'ouverture de 7h30 à 18h00 avec possibilité d'inscription à la journée ou par demi-journée
- ⇒ Tarification modulable en fonction du quotient familial (de 5 € à 29 €). Les tarifs sont fixés par 1/2 journée ou journée complète avec ou sans repas. Le règlement se fait lors de l'inscription.
- ⇒ Modalités d'inscription : les inscriptions se font par semestre : 2 périodes d'inscription sont organisées. Une annulation de réservation le mercredi est possible jusqu'au mercredi qui précède. Passé ce délai, l'inscription est due. Tout complément d'inscription est possible jusqu'au lundi soir.

- ⇒ Projets pédagogiques (voir annexes 2 à 5)

- **Accueil de loisirs Municipal (voir délibération)**

La Ville propose un accueil ouvert à tous situé dans l'école Jules Ferry.

- ⇒ La capacité d'accueil :
 - 20 enfants 3-6 ans
 - 42 enfants 6-11 ans
- ⇒ Les horaires d'ouverture de 8h00 à 18h00 avec possibilité d'inscription à la journée ou par demi-journée
- ⇒ Tarification modulable en fonction du quotient familial. Les tarifs sont fixés par 1/2 journée ou journée complète avec ou sans repas. Le règlement se fait lors de l'inscription.
- ⇒ Modalités d'inscription : les inscriptions se font par trimestre avec choix possible à la journée ou demi-journée. Une annulation de réservation le mercredi est possible jusqu'à 48 heures précédant le mercredi. Passé ce délai, l'inscription est due. Tout complément d'inscription est possible jusqu'à 48 heures avant.

- ⇒ Projets pédagogiques (voir annexes 2 à 5)

Pilotage du PEdT Plan Mercredi

Un comité de pilotage assure le suivi du PEdT Plan Mercredi

Missions

Le comité de pilotage, sous la présidence de l'adjointe en charge du scolaire, de la jeunesse et du plan numérique, réunit l'ensemble des acteurs contribuant au PEdT Plan Mercredi. Il constitue un espace de dialogue, de coordination et d'évaluation.

Composition

- Présidence : adjointe en charge du scolaire, de la jeunesse et du plan numérique
- Direction animation jeunesse
- Partenaires institutionnels : CAF, DDCS/PP
- Un représentant de l'éducation nationale
- 2 représentants des familles
- Le directeur de l'ACSO et les responsables des secteurs 3-6 et 6-11 ans

Organisation

- 1 séance par an

Annexe 1

Liste des établissements scolaires Oullinois

Ecoles publiques

Groupe scolaire Ampère	15 rue Ampère
Groupe scolaire Jules Ferry	Place Claude Jordery
Groupe scolaire Marie Curie	12 bis boulevard de l'Europe
Groupe scolaire Jean de la Fontaine	34 rue de la Commune de Paris
Groupe scolaire Jean Macé	52 rue Fleury
Groupe scolaire de la Glacière	52-58 rue de la Glacière
Groupe scolaire de la Saulaie	26 rue de la Convention
Ecole maternelle des Célestins	35 boulevard Kennedy
Ecole maternelle du Golf	2 rue Salvador Allende
Ecole maternelle du Revoyet	15 chemin du grand Revoyet
Ecole élémentaire du Golf	25 boulevard Général de Gaulle

Ecoles primaires privées

Ecole Notre dame du bon Conseil	23 Rue de la Camille
Ecole Fleury Marceau	20 Rue Marceau

Annexe 2

Règlement intérieur ACSO



Les Accueils de loisirs 3/6 ans, 6/8 ans, 9/12 ans – 2018-2019

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

La signature de ce règlement de fonctionnement vaut l'acceptation des statuts et l'adhésion aux valeurs de l'association : solidarité, partage, bienveillance, écoute, tolérance, mixité, citoyenneté.

ETABLISSEMENTS

L'Accueil de Loisirs des enfants est une activité gérée par l'ACSO (Association des Centres Socioculturels d'Oullins). Il est ouvert les mercredis et les vacances scolaires.

3/6 ans : 91 rue de la République 04.72.66.39.39.

6/8 ans : 273 grande rue 04.72.39.05.38.

9/12ans : 91 rue de la République 04.72.66.39.39.

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

HORAIRES DES MERCREDIS ET DES VACANCES :

- Accueil du matin : 7 h 30 à 9 h 00 et fin de matinée : 11 h 30 à 12 h 00
- Accueil de l'après-midi : 13 h 15 à 14 h 00 et fin d'après-midi : 17 h 00 à 18 h 00
(sauf le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30)

Afin de garantir la qualité de nos accueils, les équipes s'appuient sur un projet pédagogique et éducatif. Ces documents sont disponibles auprès du responsable du secteur concerné ou de son représentant.

L'enfant est sous la responsabilité de l'équipe d'animation dès son arrivée et jusqu'à son départ (18h00 maximum ou 17h30 le vendredi). Nous attirons votre attention sur le respect des horaires et notamment sur les horaires de fin de journée et de départ des sorties. Au-delà des heures légales de fonctionnement, le Directeur de l'accueil de loisirs peut, en accord ou à la demande de sa Direction, conduire l'enfant auprès des autorités de police compétentes habilitées à prendre le relais en cas d'absence des parents (constat d'absence, oubli, accident, autres raisons...) De plus, l'ACSO, se réserve le droit de refuser le renouvellement de l'inscription d'un enfant dont les parents arrivent en retard de façon répétée pour venir chercher leur enfant.

Les enfants sont remis uniquement aux parents ou aux personnes inscrites sur une décharge signée par le responsable légal de l'enfant sur présentation d'une pièce d'identité.

Pour des raisons d'assurance et de réglementation, les enfants confiés à la structure ne peuvent pas partir avant l'heure légale de départ (sauf cas exceptionnel et demande anticipée formulée par écrit par le responsable légal).

RESERVATIONS

Pour les mercredis de l'année scolaire :

Les inscriptions se font par semestre : 2 périodes d'inscription sont organisées.

Une annulation de réservation le mercredi est possible jusqu'au mercredi qui précède. Passé ce délai, l'inscription est due.

Tout complément d'inscription est possible jusqu'au lundi soir.

Tarifs Accueils de loisirs 3/ 12 ans			
Q.F	Journée complète Avec repas	½ Journée avec repas	½ Journée sans repas
0 à 250	5 €		Tarif journée ÷ 2
251 à 350	QF x 0,02		
351 à 1100	QF x 0,02	Tarif journée ÷ 2 + 3,50 €	
1101 à 1500	22 €		
1501 à 2000	24 €		
2001 à 2500	27 €		
> 2500	29 €		

Pour les vacances scolaires :

Les inscriptions seront possibles sur 3 périodes :

- Toussaint et Noël
- Hiver et printemps
- Eté

Les annulations sont possibles 2 semaines avant le début des vacances scolaires. Par la suite, la réservation est due à l'ACSO.

ABSENCE DE L'ENFANT

Les parents doivent impérativement prévenir la structure le plus rapidement possible :

- Pour les mercredis et les vacances : En cas de maladie, si l'absence est justifiée par un certificat médical, la journée pourra être reportée à une date ultérieure. En cas absence injustifiée, la journée reste due.
- Intempéries : En cas d'absence de l'enfant pour cause d'intempéries, l'inscription sera due sauf décision de l'ACSO.

ATTENTION :

A partir de quatre Absences consécutives non justifiées par un certificat médical, l'ACSO se réserve le droit d'annuler l'inscription sans remboursement possible. Ceci pour des raisons d'accessibilité des accueils de loisir à un maximum d'enfants.

Tout justificatif doit être remis à l'accueil dans la semaine suivant l'absence de l'enfant, passé ce délai tout report de journée ne pourra être pris en compte.

PAIEMENT

Les tarifs sont fixés par ½ journée ou journée complète avec ou sans repas en fonction du quotient familial. Le règlement se fait lors de l'inscription.

Le règlement des activités s'effectue en espèces, par chèque, chèque CESU ou chèque ANCV, lors de la réservation.

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Concernant l'état de santé de l'enfant

Aucun enfant suspecté d'être atteint de maladie aiguë ne peut être reçu à l'Accueil de Loisirs.
Les parents seront systématiquement appelés s'il y a un doute sur l'état de santé de l'enfant.

Les objets personnels

Les vêtements oubliés peuvent être disponibles à l'Accueil de Loisirs (ils doivent être marqués).
L'ACSO décline toute responsabilité concernant l'état des vêtements des enfants, tâches, déchirures...

Il est vivement déconseillé aux parents de laisser aux enfants des objets de valeurs (bijoux, livres, jeux...) pouvant provoquer l'envie et la jalousie... Aussi, tout objet personnel ou de valeur reste sous la responsabilité de la famille.

Annexe 3

Projet pédagogique 3-6 ans

Accueil de loisirs ACSO



I. Implantation

L'accueil de loisirs est implanté dans les locaux du centre social Moreaud au 91 rue de la République à Oullins. Il accueille essentiellement les enfants résidant sur la commune car, sur la ville, c'est la principale structure accueillant des enfants de cet âge en dehors de l'école.

Nous avons un agrément délivré par le médecin de la P.M.I (Protection Maternelle Infantile) pour un accueil de 48 enfants les mercredis et les vacances scolaires. Les enfants peuvent être inscrits soit à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas.

II. L'équipe pédagogique

Elle se compose d'une directrice titulaire d'un B.E.A.T.E.P (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire et de la Jeunesse), d'une directrice adjointe titulaire du B.A.F.D (Brevet d'Animateur aux Fonctions de Directeur en accueils collectifs de mineurs) et d'une animatrice en emploi d'avenir pendant trois ans qui sont des personnes permanentes et de quatre animateurs vacataires titulaires du B.A.F.A (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Tout au long de l'année, nous accueillons des animateurs stagiaires qui seront accompagnés dans leur démarche de formation. L'équipe pédagogique est garante de la sécurité affective et physique des enfants et mettra tout en œuvre pour qu'ils puissent s'épanouir et grandir dans un cadre sécurisant.

III. Le fonctionnement

1) Le déroulement d'une journée type (mercredi et vacances scolaires)

7h30 A 9h00	<ul style="list-style-type: none">➤ Accueil du matin: Assuré par un animateur. Moment privilégié avec les parents➤ Temps libre collectif. Les animateurs accueillent les enfants, assurent la surveillance et jouent avec eux.➤ Rituel de séparation des 2 groupes à 8h30 (3/4ans; 5/6ans)
9h00 A 9h30	<ul style="list-style-type: none">➤ Rituel des Lutins: à chacun de trouver son étiquette lutins et de la placer sur le chemin

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quoi de neuf? : Moments d'échanges avec les enfants et présentation de la journée ➤ Toilettes <p>Tous les animateurs participent à ces différents moments</p>
<p>9h30 A 11h00 (3/4 ans)</p> <p>9h30 A 12h00 (5/6 ans)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activités du matin (voir programme d'activités) ➤ Rangement: les salles doivent être fonctionnelles pour l'après-midi ➤ Récréation: un animateur prend en charge le "Surgi"; les autres animateurs sont répartis dans la cour surveillent et jouent avec les enfants
11h15 A 12h00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil de fin de matinée
11h15 A 13h15	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toilettes ➤ 2 services: → <u>11h15</u> : 1er service, pour les 3/4 ans → <u>12h15</u> : 2ème service, pour les 5/6 ans <p>Moment calme et privilégié avec les enfants. Apprendre à se servir seul et à découper ses aliments. Découvrir de nouveaux aliments. Goûter de tout. Rangement de sa table. Toilettes.</p>
13h15 A 14h00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil de l'après-midi
12h45 A 15h00 (3 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toilettes ➤ Temps de sieste des lutins de 3 ans, avec un lever échelonné des enfants ➤ Les animateurs accompagnent les enfants hors de la salle, pendant et en fin de sieste (toilettes, rangement des doudous, mettre les chaussures...). ➤ Noter pour chaque enfant, sur le tableau correspondant, les temps de sieste ou non.
12h30 A 13h00 (4 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Temps individuel de "lecture" ou autre activité calme pour les lutins de 4 ans ➤ Toilettes
13h00 A 14h30 (4 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Temps de repos des lutins de 4 ans: avec une histoire ou de la musique douce pour favoriser l'endormissement ou le repos ➤ puis Temps collectif libre ou dirigé: les animateurs veillent au bon déroulement des jeux
13h30 A 14h30 (5/6 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Temps calme des lutins de 5 ans sur 2 groupes: <ul style="list-style-type: none"> → Repos dans leur salle: avec une histoire ou de la musique douce pour favoriser le repos → Temps de yoga au gymnase: avec une musique douce ➤ Toilettes
14h30 A 16h00 (4/6ans)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activités de l'après-midi, (voir programme d'activités)
15h00 A 16h00 (3 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rangement: les salles doivent être fonctionnelles pour le goûter ➤ Récréation: un animateur prend en charge le "Surgi", les autres sont répartis dans la cour
16h00 A 17h00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Goûter ➤ Temps des avis: Temps de paroles où les enfants peuvent revenir sur la journée et/ou discuter sur les prochains mercredis ➤ Rangement: les salles doivent être fonctionnelles pour l'accueil du soir
17h00 A 18h00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil du soir: Assuré par un animateur de chaque groupe. <p>Moment privilégié avec les parents, sur la journée de l'enfant. Distribution des informations à remettre aux parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Temps libre collectif: Les animateurs assurent la surveillance et jouent avec eux.

2) Les horaires d'ouverture

L'accueil de loisirs est ouvert à partir de 7h30 jusqu'à 18h (sauf le vendredi pendant les vacances scolaires fermeture à 17h30).

Horaires des mercredis *	Horaires des vacances *
Matin : 7h30 à 9h00	Matin : 7h30 à 9h00
Repas : 11h15 à 12h00	Repas : 11h15 à 12h00
Après-midi : 13h 30 à 14h00	Après-midi : 13h 30 à 14h00
Soir : 17h00 à 18h00	Soir : 17h00 à 18h00
	Vendredi : 16h30 à 17h30

*les horaires sont indiqués sur le programme d'activités

3) Les temps d'accueils

Les enfants peuvent être accueillis en journée complète ou en demi-journée, avec ou sans repas d'où quatre temps d'accueils :

➤ Le temps d'accueil du matin de 7h30 à 9h :

L'arrivée des parents est échelonnée sur 1h30, cela permet aux enfants de dormir plus longtemps et de couper le rythme scolaire. L'accueil se fait dans le couloir aménagé avec un vestiaire pour suspendre les affaires personnelles de chaque enfant (sac à dos, doudou, vêtements de rechange...) par la directrice adjointe ou la directrice. Elles sont disponibles et à l'écoute des familles afin de faire le lien entre la maison et l'accueil de loisirs. Elles sont accompagnées par une équipe d'animateurs qui peut aussi être sollicitée pour les remplacer et relever l'arrivée des enfants mais aussi répondre à une demande spécifique.

➤ Le temps d'accueil de fin de matinée de 11h15 à 12h :

Il est assuré par un animateur qui note le départ ou l'arrivée des enfants sur la liste d'appel. Les enfants de 3-4 ans se dirigent vers la cantine en passant par les toilettes, accompagnés de leurs animateurs et les plus grands sont en temps libre soit dans leur salle ou soit à l'extérieur.

➤ Le temps d'accueil de l'après-midi de 13h30 à 14h :

L'accueil se fait soit dans le couloir du rez-de-chaussée soit à l'étage selon l'âge des enfants. L'arrivée ou le départ des enfants sont notés sur la liste d'appel par le responsable ou un animateur. L'enfant a le droit d'intégrer le coin sieste ou de rester dans la salle d'activité pour le temps calme surveillés par les animateurs.

➤ Le temps d'accueil du soir de 17h à 18h :

L'accueil se fait également dans le couloir du rez-de-chaussée ou à l'extérieur lorsque le temps le permet. Le responsable s'assure que les enfants partent uniquement avec les personnes autorisées (une autorisation parentale est signée au moment de l'inscription). Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.

Durant ces temps, une partie des animateurs propose des activités calmes ou des jeux libres. L'espace est aménagé de façon à permettre aux enfants de se repérer, de jouer à des jeux de construction, des jeux de société, des jeux de représentation... Les enfants circulent d'un espace à l'autre librement, ils peuvent se servir, de façon autonome du matériel mis à leur disposition. Si le temps le permet, les enfants peuvent aussi jouer dans la cour extérieure. Les animateurs accompagnent les enfants sur ces temps et veillent à leur sécurité.

4) Les temps d'expression

L'équipe des lutins a mis en place une démarche participative en partenariat avec l'association « Cité d'enfants » permettant aux enfants de devenir de futurs citoyens en construisant leur accueil de loisirs : règles de vie, sanctions et choix des activités.

Deux temps d'échanges ont été instaurés dans la journée :

- le temps d'informations (le matin après l'accueil) permet à chaque enfant qui le souhaite de raconter un évènement ou une situation au groupe. Ce rassemblement sert aux animateurs pour expliquer le déroulement de la journée (ou de la semaine) aux enfants. Il peut aussi être un moment où l'on prend des décisions collectives (forum).
- Le temps des avis (après le goûter) est un moment d'expression où chaque enfant et animateur fait un bilan rapide personnel et collectif sur son vécu de la journée.

5) Les activités

Les plannings d'activités découlent du projet pédagogique afin d'atteindre les objectifs éducatifs du projet social. L'équipe élabore un programme d'activités pour chaque période (mercredis et vacances) avec un thème afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des enfants. Les animateurs peuvent inclure une activité impulsée par les enfants.

Les mercredis, comme les vacances scolaires, sont des temps différents du rythme scolaire d'où l'importance du jeu et d'un rythme qui permet aux enfants de se reposer. Nous devons respecter cette notion d'esprit ludique. Les enfants apprennent l'autonomie par le biais d'activités individuelles, encouragés par les animateurs. Il y a aussi un travail sur l'éveil sportif, la création artistique et musicale. Le rangement de la salle et du matériel fait partie intégrante du temps d'activités et se fait avec le groupe d'enfant.

Le groupe d'enfants est réparti par tranche d'âges, pour formaliser ce décloisonnement nous avons mis en place le rituel du conte. Cette séparation permet une meilleure adaptation des activités selon les besoins et les capacités des enfants :

- Pour les enfants âgés de 3-4 ans l'équipe privilégie le travail en petit groupe avec un animateur référent, la durée et le niveau de difficulté sont aussi adaptés afin d'alterner les temps activités et les temps libres.
- Pour les enfants âgés de 5-6 ans les animateurs gèrent le groupe dans sa globalité et les enfants se regroupent selon leur affinité.

Dans chaque salle, des espaces de jeux ont été aménagés répondant à leurs besoins du moment et à leurs compétences avec une grande variété de jeux (symboliques, de construction...).

6) Le repas

Le temps de restauration doit permettre aux enfants de se détendre, de récupérer, de bien se nourrir mais il doit aussi contribuer à leur équilibre tout en respectant leur rythme individuel. C'est un moment d'apprentissage : couper sa viande, se servir de l'eau tout seul et manger des aliments que l'on n'aime pas.

Afin de garder une ambiance calme et agréable, nous avons deux services ; le premier à 11h15 pour les 3-4 ans et le second à 12h15 pour les 5-6 ans.

7) Le temps calme

Pour le temps après le repas : la sieste est organisée pour les enfants âgés de moins de 4 ans dans une salle où sont installées des couchettes permettant à une douzaine d'enfants de se reposer.

Les salles d'activités du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage servent aussi de salle de repos pour les autres enfants. Chaque enfant s'allonge sur un tapis de sol pour suivre une histoire racontée par l'animateur ou écouter de la musique douce qui favorise l'endormissement.

8) Les sorties

Lors des sorties, les animateurs doivent s'assurer d'avoir en leur possession les documents administratifs nécessaires à l'activité (paiement par chèque ou espèces, feuille de réservation et itinéraire, fiches sanitaires, liste d'appel) et la trousse à pharmacie doit être vérifiée avant le départ. Pour assurer au mieux la sécurité, tout déplacement se fait avec deux animateurs minimum : un animateur placé devant le groupe et un autre en bout de file. Pour traverser la route, les animateurs barrent la route de chaque côté.

9) L'accueil des enfants en situation de handicap

Lorsque nous accueillons des enfants situation de handicap, nous recevons en amont les parents pour rédiger un protocole d'accueil adaptés afin de définir ensemble une démarche d'accompagnement et les objectifs à atteindre. Ce suivi sera mis en jour régulièrement et transmis lorsque l'enfant changera de secteur.

IV. Les locaux

Nous avons accès à :

- Un vestiaire
- Une salle d'activité au rez-de-chaussée et une autre au 1^{er} étage
- Une cantine
- Une salle de sieste
- Un gymnase
- Une cour extérieure

V. Modalités d'inscription et de réservation

Pour bénéficier des services de l'accueil de loisirs 3/6 ans, la famille doit s'inscrire impérativement soit au centre social Moreaud, soit au centre social de la Saulaie en s'acquittant de la carte d'adhésion familiale annuelle de 12€ valable pendant une année scolaire du 1^{er} septembre au 31 août.

Il est ensuite nécessaire de constituer un dossier d'inscription complet avant le premier jour de l'accueil de loisirs et de régler la totalité de l'inscription.

Les pièces à fournir sont :

- Fiche d'inscription, fiche sanitaire dûment complétées sur place, datées et signées.
- Copie de l'attestation C.A.F (Caisse d'Allocations Familiales) avec le numéro d'allocataire et le quotient familial de moins de 3 mois ou à défaut, pour le calcul du quotient familial, le dernier avis d'imposition.
- Numéro de Sécurité sociale du parent auquel l'enfant est rattaché.
- Carnet de vaccinations de l'enfant à jour.

- Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) pour les enfants présentant une allergie ou une intolérance alimentaire avec une attestation et une ordonnance du médecin traitant ou scolaire mentionnant la conduite à tenir en cas d'ingestion involontaire.
- Règlement intérieur signé.

Il est aussi souhaitable d'avertir le responsable de l'accueil de loisirs ou le secrétariat du centre social de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone.

Les réservations des mercredis peuvent se faire au trimestre, dès la parution des programmes, soit trois semaines environ avant le début de celui-ci. Les parents cocheront les options qui les intéressent et signeront la fiche d'inscription. L'annulation est possible une semaine avant (soit le mercredi précédent), passé ce délai l'inscription est due.

Pour les vacances, les inscriptions sont possibles trois semaines avant chaque période de vacances et dans la limite des places disponibles. Les démarches sont les mêmes que précédemment.

En cas d'absence de l'enfant, les parents doivent informer l'accueil de loisirs le plus tôt possible. Il ne sera remboursé que les absences justifiées par un certificat médical.

VI. Les tarifs

Les tarifs sont fixés par 1/2 journée ou journée complète avec ou sans repas en fonction du quotient familial. Le règlement se fait à l'inscription.

Quotients familiaux	Tarif à la journée
0 à 350	5€ à 7€
351 à 500	7€ à 10€
501 à 700	10€ à 14€
701 à 900	14€ à 18€
901 à 1100	18€ à 22€
1101 à 1300	22€
1301 à 1500	22€
1501 à 2000	24€
2001 à 2500	27 ^e
<2501	29€

ORIENTATIONS EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES

Le centre social a défini dans un projet social des objectifs éducatifs. Ceux-ci sont repris dans ce projet pédagogique puis déclinés en objectifs opérationnels par l'équipe de l'accueil de loisirs 3/6ans. Pour évaluer chaque objectif, l'équipe a créé divers outils.

I. Les objectifs :

1) Etre un lieu ressource favorisant le pouvoir d'agir

1/1 Etre un lieu ressource offrant les moyens nécessaires pour répondre aux besoins des personnes

- Maintenir un cadre agréable et sécurisant pour chacun.
Veiller à la propreté et à la mise en sécurité des lieux. Faire respecter les règles d'hygiène (lavage régulier des mains). Accompagner les enfants dans une démarche de rangement. Structurer la journée avec des habitudes, des rituels afin que les enfants se repèrent dans le temps.

*Mise en service d'une brochure sur la fonction d'animateur.
Maintien et évolution des rituels existants.*

- Offrir aux parents un relais pour l'apprentissage de la socialisation et de l'autonomie de leurs enfants dans une démarche de co-éducation
Organiser régulièrement des temps d'échanges et d'animation avec les parents. Prendre en compte leurs remarques. Etre présents lors des inscriptions afin de leur expliquer nos projets.

*Le nombre d'échanges ou d'animations où les parents ont participé sur une année.
Recueil de la parole des familles
Le nombre de fois où un animateur est présent lors des inscriptions.*

- Engager un travail partenarial pour une meilleure connaissance mutuelle, et pour une meilleure orientation des familles
Trouver ensemble une solution en proposant une alternative ou orienter vers les travailleurs sociaux compétents.
Se déplacer dans les structures de la petite enfance : EAJE, l'école... pour rencontrer les responsables et de nouveaux parents. Transmettre nos programmes d'activités à tous nos partenaires.

*Le nombre de rendez-vous individuel mis en place à la demande des parents ou à notre initiative.
Noter le nombre de déplacements dans les structures d'accueil et le nombre de parents rencontrés.
Utilisation de la liste de partenaires à qui l'on transmet régulièrement nos programmes d'activités.*

- Poursuivre le travail d'analyse de la pratique sur des temps spécifiques afin d'améliorer la qualité de notre travail
Mettre en place régulièrement des temps d'observation lorsqu'une situation questionne l'équipe ou les enfants puis analyser le problème et trouver une solution afin d'améliorer le cadre de vie tout en respectant les besoins fondamentaux des enfants.

Les modifications dans l'organisation de la journée à l'accueil de loisirs.

1/2 Accompagner les enfants dans leur démarche de projets, accompagner vers l'autonomie

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation en faisant évoluer notre démarche participative
Aménager et adapter des espaces de vie et de jeux où les enfants jouent seuls ou à plusieurs. Privilégier les activités en petits groupes. Laisser faire l'enfant par lui-même ou avec l'aide d'un copain. L'encourager en cas de besoin.

Création et utilisation des outils « Cité d'enfant ».

Observation et accompagnement des enfants en activités.

1/3 Accueillir et accompagner les publics vulnérables de manière adaptée

- Améliorer l'accueil des nouvelles familles tout au long de l'année
Programmer une rencontre avec chaque nouvelle famille pour les informer du fonctionnement de l'accueil de loisirs et du projet pédagogique. Présenter le centre social avec ses valeurs et ses événements.

Mise en place d'un agenda de rendez-vous à l'accueil.

Nombre de rendez-vous.

- Etudier l'accueil d'enfants en situation de handicap
Former en amont les animateurs. Rencontrer les parents afin de rédiger un protocole d'accueil spécifique.

Mise en place d'un questionnaire.

Nombre de rencontres.

- Participer à l'amélioration de l'égalité des chances et prévenir le décrochage scolaire
Mettre, régulièrement des livres, à la disposition des enfants. Favoriser la prise de parole de chaque enfant en racontant une histoire, un récit, en chantant une chanson ou en donnant son avis.

Rituel du conte le matin et lecture d'histoire sur les temps libres ou de repos. Prise de parole lors des temps d'expressions.

2. Contribuer au mieux vivre ensemble sur le territoire

I.1 Favoriser l'expression et la connaissance de l'autre pour un mieux vivre ensemble

- Favoriser la socialisation et le vivre ensemble
Etablir ensemble des règles pour vivre en collectivité dans un esprit de partage et de tolérance.
Affichage des règles de vie établies avec les enfants à chaque début de période.

- Valoriser la production des enfants auprès des parents
Régulièrement mettre en place de temps de valorisation avec les parents.
Nombre de valorisations dans l'année.

- Préparer et encourager les parents aux changements de secteurs de leurs enfants
Consolider les passerelles inter secteur avec les Poussins et les 6/12ans. Guider les enfants dans les étapes de leur vie. Connaître les lieux et l'équipe d'encadrement.
Accompagner les parents dans la séparation avec leur enfant.
Nombre d'animation inter secteurs avec les Poussins et les 6-12.
Nombre d'entretien avec les parents des Poussins.

- Accompagner les parents dans leur rôle d'éducateurs
Agir dans le cadre d'une coéducation en permettant aux parents de participer aux réflexions et aux actions mises en place à l'accueil de loisirs afin de créer un lien complémentaire basé sur la confiance.
Programmer des débats autour d'un sujet spécifique avec un intervenant.

Nombre de fois où l'on a sollicité les parents face à un problème du comportement (entretien individuel ou collectif)

Nombre de débats et nombre de participants dans l'année.

- Impliquer les parents dans l'élaboration et l'évaluation de notre démarche pédagogique
Mettre en place des temps participatifs avec les parents pour leur expliquer le projet pédagogique, leur présenter les outils créés et leur demander leurs avis sur le fonctionnement du secteur.

Nombre de temps participatifs.

Nombre de parents présents sur ces temps.

2/2 Provoquer les mixités et/ou encourager le décroisement des quartiers

- Favoriser la mixité des publics

Transmettre nos programmes d'activités à tous nos partenaires mais particulièrement à ceux situés à la Saulaie et au Golf. Se déplacer dans les structures de la petite enfance ou à l'école pour rencontrer les responsables et de nouveaux parents.

Nombre de rencontre avec les partenaires

- Favoriser le décroisement des quartiers politique de la ville en facilitant l'accès à l'accueil de loisirs

Maintenir les navettes du Golf et de la Saulaie pendant les vacances scolaires. Faire le lien avec les parents inscrits sur ces navettes.

Nombre d'enfants utilisant ce service.

Nombre de fiches de liaison faites ou entretien avec les parents.

- Favoriser le décroisement des quartiers par une meilleure diffusion interne

Afficher tous les événements organisés par le centre social à l'accueil de loisirs. Distribuer et expliquer à chaque parent les flyers de ces événements.

Panneau d'affichage

Pointage des flyers distribués

3. Encourager l'ouverture aux cultures et mieux se situer dans notre monde

I.1 Renforcer le travail sur les enjeux du développement durable

- Poursuivre la mise en application de la charte des lutins

Entretenir les gestes éco-responsables au quotidien auprès des enfants : réduire le gaspillage, utiliser des matériaux recyclables... Observation et l'impact sur le comportement des enfants.

Application de notre charte. Utilisation de matériaux recyclables pour nos activités manuelles : pots de yaourt, rouleaux de papiers, bouteilles en plastique. Grille d'observation

- Sensibiliser les parents et les encourager à participer à nos actions sur le développement durable
Observation et l'impact sur le comportement des parents sur l'utilisation de notre collecteur de piles et de notre compost.

Grille d'observation

- Poursuivre les actions autour du jardin pédagogique

Programmer régulièrement des animations autour du jardin (plantation et sensibilisation à l'environnement)

Nombre d'animation sur l'année

I.2 Favoriser la curiosité et l'esprit critique pour une démarche d'ouverture

- Proposer régulièrement des sorties culturelles (théâtre, musée...)

Eveiller à la curiosité des enfants en leur proposant régulièrement des sorties.

Nombre de sorties culturelles

Nombres de thèmes différents sur deux ans

- Renouveler fréquemment les projets d'activités afin que l'enfant puisse tester, expérimenter de nouvelles choses.

Varier les thèmes des programmes. Instaurer des activités avec différents matériaux et supports pour vivre une démarche de découverte. Faire appel à des intervenants extérieurs.

Mise sous archive des programmes. Se tenir informé des nouveautés, innover régulièrement nos projets. Rédaction d'un bilan à chaque période. Nombre d'intervenants sur l'année.

- Associer les parents et les enfants dans la définition des programmes

Solliciter et recueillir les propositions des enfants à chaque fin de période permettant ainsi d'établir les prochains thèmes et/ou des activités. Demander aux parents leurs avis sur notre programmation.

Nombre de bilan avec les propositions émises des enfants.

Nombre de rencontre avec les parents

- Favoriser les temps d'expressions avec les enfants et les parents

Permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins et leurs envies, de faire des choix, de prendre des décisions et de donner leurs avis. Mettre en place des temps de parole tout au long de la journée (forum, temps des avis). Veiller à ce que tous les enfants puissent s'exprimer.

Mettre en place des temps d'échanges avec les parents pour expliquer notre démarche participative : outils utilisés, rituels journaliers...

Application de la journée type (adaptée au besoin de l'enfant selon son âge). Mise en place de rituels.

Nombre de rencontre organisée dans l'année. Nombre de familles présents

II. Les modalités d'évaluation

1) Des projets d'animation

L'équipe se réunira régulièrement les mercredis et chaque vendredi (pour les semaines de vacances) pour rédiger un bilan écrit afin de réajuster les objectifs des projets d'animation en adéquation avec le projet pédagogique.

2) Du projet pédagogique

Notre projet pédagogique sera évalué par l'équipe en fin d'année scolaire, grâce aux bilans. Nous avons aussi mis en place des outils d'évaluation (grille d'observation, cahier de liaison et de transmission) qui servent uniquement à faire évoluer nos pratiques professionnelles. L'équipe s'engage à ne pas diffuser de nom d'enfant ou de famille dans ses rapports écrits.

3) Des animateurs

Une évaluation sous forme d'entretien sera faite de façon individuelle deux fois dans l'année pour les animateurs permanents et à chaque période pour les animateurs vacataires. Ces évaluations successives permettent de suivre l'évolution du travail de l'équipe pédagogique, mettant en évidence les objectifs fixés par ces projets qui ont été atteints, ceux pour lesquels il faut persévérer et savoir remettre en question ses méthodes.

CONCLUSION

Ce projet pédagogique détaille les orientations de l'A.C.S.O et explique le fonctionnement de l'accueil de loisirs 3/6 ans pour 2018/2020. Il est amené à évoluer au fil des années. Ce travail a permis de gagner en pertinence et en qualité d'accueil, et surtout de prendre en compte les évolutions de notre environnement, celui qui touche les familles et les enfants.

Annexe 4

Projet pédagogique 6-8 ans

Accueil de loisirs ACSO



LE CONTEXTE

Le projet pédagogique du secteur enfance est en lien direct avec le projet éducatif 3/17 ans de l'A.C.S.O.

Ce projet éducatif a pour but d'assurer la cohérence et la qualité des temps de la vie de l'enfant. Il permet aussi de maintenir une cohérence entre les actions des uns et des autres en s'appuyant sur les axes fondamentaux du projet social de l'A.C.S.O.

Le temps de loisirs de l'enfant doit être réfléchi et conçu comme un véritable temps d'apprentissage. C'est l'éducation au savoir être, au savoir-faire ainsi qu'au savoir « Vivre ensemble ».

Chaque enfant doit trouver dans son environnement éducatif les éléments lui permettant d'évoluer vers une position d'adulte conscient de son rôle dans la société et porteur de valeurs telles que la tolérance, la solidarité, le respect d'autrui, l'ouverture aux autres, aux différences et l'acceptation de toutes les règles sociales liées au bien vivre ensemble.

LE PARTENARIAT « CITÉS D'ENFANTS »

La labélisation est un réel aboutissement du partenariat initié depuis 6 ans entre l'ACSO et l'association « Cité d'Enfants ».

L'équipe du secteur 6/12 ans a été formée à la pédagogie active d'une démarche participative où l'enfant est acteur et décideur de ses loisirs. Les animateurs ont l'expérience de la co-construction entre enfants/adultes et le vécu de plusieurs Cités d'enfants.

Une sensibilisation a eu lieu auprès de l'équipe d'animation tout au long de cette construction et de ce cheminement professionnel : l'objectif est d'agir dans notre accueil de loisirs par la parole, la responsabilité et la créativité de l'enfant afin de le rendre acteur dans notre société.

Cette labellisation est la concrétisation d'un travail de partenariat entre professionnels. C'est aussi une vraie reconnaissance pour le secteur 6/12 ans de l'ACSO de faire partie du réseau « Cités d'Enfants ».

LE PUBLIC DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs accueille des enfants de 6 à 8 ans :

L'ensemble de ces enfants est issu de diverses origines sociales et ethniques, et c'est ce qui fait sa richesse.

Notre public est plutôt issu du centre-ville les mercredis et est plus « mélangé » sur les vacances scolaires (suite à la navette proposée pour les quartiers du golf et de la saulaie).

Nous avons un noyau dur qui est présent les mercredis et les vacances scolaires ce qui permet d'assurer la continuité de la cité tout au long de l'année.

Il y a également des enfants remarquables ou en situation d'handicap (selon les périodes). Lorsque que c'est possible, l'équipe d'animation est renforcée avec un animateur vacataire supplémentaire, afin de les accueillir au mieux.

Les enfants ont choisi pour cette cité 3 ambiances à savoir : la fête, le repos, et la nature. Ils ne sont

pas en demande de temps festifs, mais y participe et les organisent volontiers quand l'occasion se présente.

Ils aiment chanter, mais ne le font que sur la sollicitation d'un animateur.

Nous avons pu remarquer que la séparation avec les 9/12 ans leur a permis de prendre plus de place dans la cité, et chacun s'y retrouve.

Ils sont tout à fait capables de prendre des choses en main (différents temps de la journée) mais n'en ont pas l'initiative ou rarement.

Notre public est en demande d'activités manuelles et extérieures, il faut donc savoir proposer des activités variées.

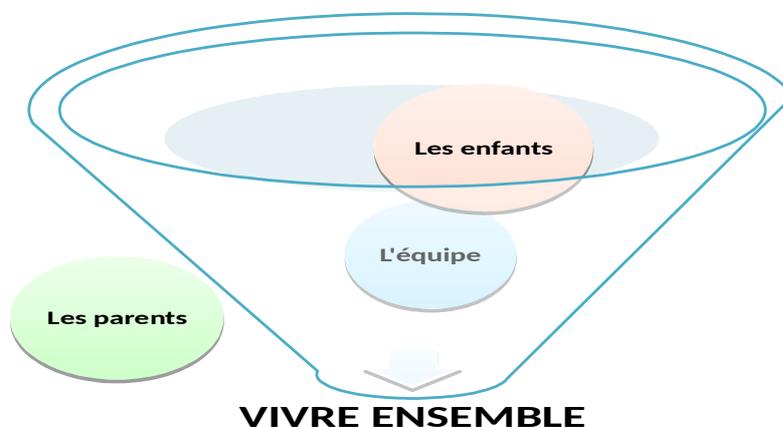
Ils ont à disposition un parc dans lequel ils adorent jouer, se retrouver et inspecter la nature. A nous de leur donner des clefs pour comprendre la vie qui se passe autour d'eux. Le jardin est également un sujet qui les intéresse beaucoup.

NOTRE ACCUEIL DE LOISIRS

La capacité maximum de l'accueil de loisirs est de 60 enfants. L'équipe pédagogique souhaite que chaque enfant trouve sa place au sein d'une cité qui sera co-construite avec les enfants en début de saison de rentrée Septembre 2018.

L'accueil de loisirs de l'A.C.S.O est un lieu de vie sécurisant où les enfants peuvent prendre des responsabilités, des initiatives, exprimer leurs choix, leurs envies et donner leurs avis.

Il est aussi considéré comme une mini société co-construite par les enfants et les adultes. Ils s'y approprient différents rôles grâce à des méthodes actives et apprennent à devenir citoyen.

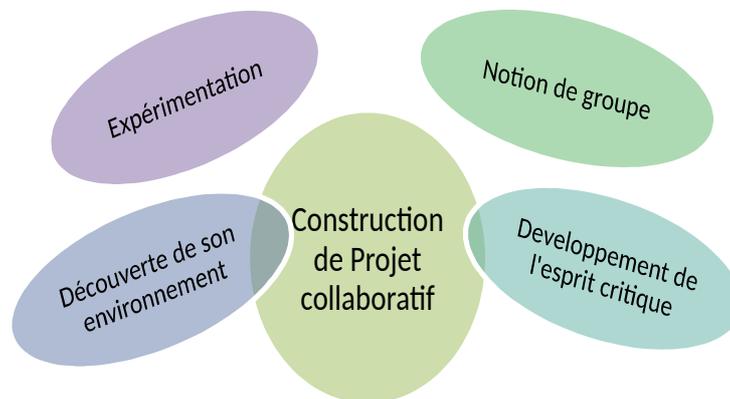


Les parents sont des invités de la Cité et peuvent interagir lors de moments festifs ou de temps clés de la vie de la Cité

LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL



LES 6/8 ANS



LA STRUCTURE ET SON EQUIPE

L'accueil de loisirs 6/12 ans est situé au 273 de la Grande rue à Oullins, à proximité des bus et commerces. Il est excentré des quartiers prioritaires (le Golf et la Saulaie).

Nous disposons d'un parc clôturé avec une maison attenante, au rez de chaussés nous avons une salle pour L'accueil se fait à l'entrée, par un animateur avec un coin aménagé pour que les enfants se mettent à l'aise de leur arrivée cette salle sert également de salle d'activités. La cuisine et le réfectoire du temps du midi sont installés au RDC. L'été nous avons la possibilité de manger en un seul service mais à l'extérieur.

Au premier étage nous retrouvons deux salles d'activités spécifiques à cette tranche d'âge ainsi qu'une infirmerie.

L'équipe d'animation professionnelle se compose d'un coordinateur enfance 6/12 ans diplômée et de 5 animateurs mixtes diplômés qui accueillent les enfants toute l'année dont un adjoint de direction. Cette équipe est renforcée par des vacataires en contrat CEE pendant les vacances scolaire.

DES ACTIVITES...DES PROJETS...

Tout au long de la journée nous proposons des activités diverses, élaborées en amont par l'équipe d'animation et que l'on peut retrouver sur le programme d'activités mensuel.

Il peut s'agir d'activités manuelles (sculpture, collage, dessin, peinture,...) sportives (organisation de grands jeux, jeux de coopération, jeux collectifs,...), culinaires (préparation des repas, des goûters,...), mais aussi culturelles (sorties aux musées, visites de sites atypiques, cinéma,...). Les enfants sont parti prenants du projet d'animation et peuvent y apporter des modifications.

Il est fréquent que les enfants avec l'aide des animateurs organisent une « après-midi surprise » où ils sont acteurs de leurs jeux. Ils organisent entièrement leur après-midi et les animateurs mettent tout à disposition des enfants.

Enfin, pour clôturer leurs vacances, nous invitons les parents à venir passer un moment partagé avec les enfants, ces moments sont en général plutôt agréables. C'est l'occasion de se rencontrer davantage et de voir les réalisations des enfants. Ce temps particulier est un vrai moment de valorisation pour les enfants. Leurs créations sont mises en valeur et les parents peuvent participer à un moment de vie de leur enfant au sein de l'accueil de loisirs.

Le développement durable

Dans une démarche d'engagement au développement durable, l'équipe de l'accueil de loisirs sensibilise aussi les enfants au « manger sain », à travers l'élaboration de repas, généralement sur les périodes de vacances scolaires. Ces repas sont confectionnés de temps en temps sur une semaine de vacances scolaires. L'équipe choisit des produits de saisons mais aussi des recettes un peu atypiques. Il peut arriver que les secteurs jeunes viennent en chantiers jeunes réaliser ces repas.

LA JOURNÉE TYPE

Les horaires pour les mercredis : de 7h30 à 18h00

Les horaires pour les vacances scolaires : de 7h30 à 18h00

Les parents peuvent inscrire leurs enfants en matinée, en demi-journée ou en journée complète.

7h45 à 9h: Accueil échelonné des enfants.

9h à 9h30: temps libre

9h30 à 10h: Forum du matin

10h à 11h: Temps d'activités

11h à 11h30: Temps libre

11h30 à 13h30: temps du repas en 2 services

1^{er} service : 11h30 à 12h15 : Repas

12h15 à 13h00 : Temps calme selon la tranche d'âge

13h00 à 14h30 : Temps libre, finition des activités du matin

2nd service : 12h30 à 13h15 : Repas

13h15 à 14h00 : Temps calme selon la tranche d'âge

14h00 à 14h30 : Temps libre

14h30 à 15h00: Forum de l'après-midi

15h à 16h : temps d'activités

16h à 16h30: temps libre

16h30 à 17h00 : Temps du goûter et temps des avis.

17h à 18h: Accueil échelonné des parents

Cette journée type est organisée en lien avec le rythme des enfants et peut changer en fonction de leurs demandes, de leurs fatigabilités. La journée Type change aussi sensiblement pendant les vacances scolaires. En effet nous ne faisons qu'un seul service lorsque l'effectif nous le permet.

L'élaboration de temps communs favorise le « vivre ensemble », et les échanges de paroles sont des moments privilégiés pour les enfants et l'équipe d'animation. La création de repères favorise aussi l'autonomie.

C'est pourquoi trois temps important rythment la journée :

- **Le forum du matin est primordial.** Il sert à laisser les enfants s'exprimer sur la vie de la cité, à en débattre et à prendre des décisions, ainsi qu'à présenter le contenu de la journée.
- **Le forum de l'après-midi** sert à accueillir les enfants qui ne sont pas présents le matin, à leur raconter ce que l'on a fait le matin et à présenter le contenu du reste de la journée.
- **Le temps des avis** contribue au fait que tous les enfants sont libres de s'exprimer sur la journée qu'ils viennent de vivre ou autres décisions du moment. Le fait que les enfants donnent leur avis, permet qu'ils prennent la parole en grand groupe. C'est un moment où l'on parle du vécu mais aussi de ce que les enfants veulent mettre en place pour la prochaine rencontre.

L'équipe doit aussi aller chercher l'argumentation chez les enfants. A cet âge, ils expérimentent encore l'expression de leurs émotions. C'est aux animateurs de les amener à réfléchir et à argumenter leurs choix.

De plus, les enfants endossent des « métiers journaliers » afin de prendre des responsabilités adaptées menant à une certaine semi-autonomie. Ces métiers sont élaborés au cours de « journées bâtisseurs » qui se déroulent généralement en début d'année scolaire, puis votés par les enfants, à la majorité (essayé de tendre vers le consensus)

Les enfants décident, font des choix et L'équipe d'animation est persuadée que cette démarche est un moyen pour accompagner vos enfants à « faire seul ».

L A RELATION AVEC LES FAMILLES

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants que nous accueillons.

L'équipe d'animation tient à développer des rencontres régulières avec les familles et ce, sous différentes formes :

- Réunions d'informations
- Organisation de moments festifs (encas de soirées)
- Invitation à certaines activités ou sorties (moments atypiques)

Il est aussi primordial pour l'équipe d'animation d'avoir une communication claire avec les familles. C'est pourquoi, nous diffusons également un programme indicatif de nos activités et de nos projets, même si celui-là est possiblement modifiable le cas échéant.

Des encas de soirée sont proposer aux familles qui peuvent avec des animations, des buffet... participer avec les enfant et l'équipe d'animation a des temps privilégiés, qui permettent la discussions et la recherche d'accueillir mieux leur enfants.

Des après-midi d'ateliers parents-enfants Sont proposées aux familles.

Il se déroulera **un samedi de 14h00 à 18h00**

L'équipe organise des petits ateliers sympas autour d'un thème, qui peut être la cuisine par exemple. Ces moments sont l'occasion d'échanger et de partager une activité avec ses enfants et l'équipe d'animation.

La fin de la saison est symbolisée par **une clôture de Cité** qui, cette année se déroulera fin juin.

LES INTERVENANTS EXTERIEURS

Pour la mise en place d'activités spécifiques, l'accueil de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs.

Dans ce cas, l'équipe d'animation reste garante de la sécurité des enfants ainsi que des orientations définies dans le projet pédagogique.

Un travail de préparation est mis en place avec les intervenants avant l'action pour assurer de bonnes conditions pendant l'activité (sécurité, méthodes pédagogiques, matériel employé...).

Annexe 5

Projet pédagogique 9-11 ans

Accueil de loisirs ACSO

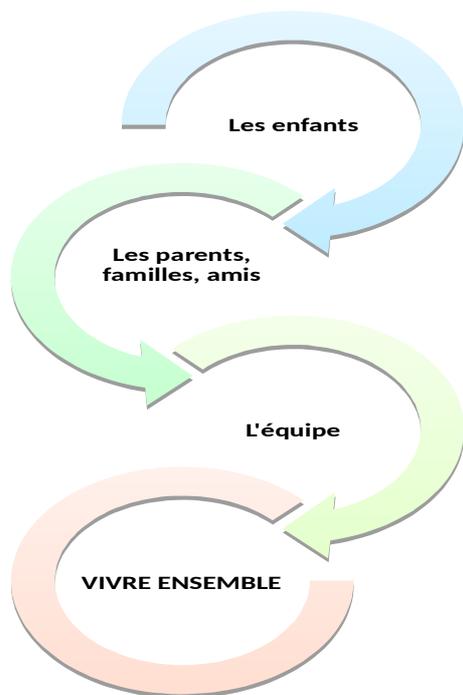


NOTRE ACCUEIL DE LOISIRS

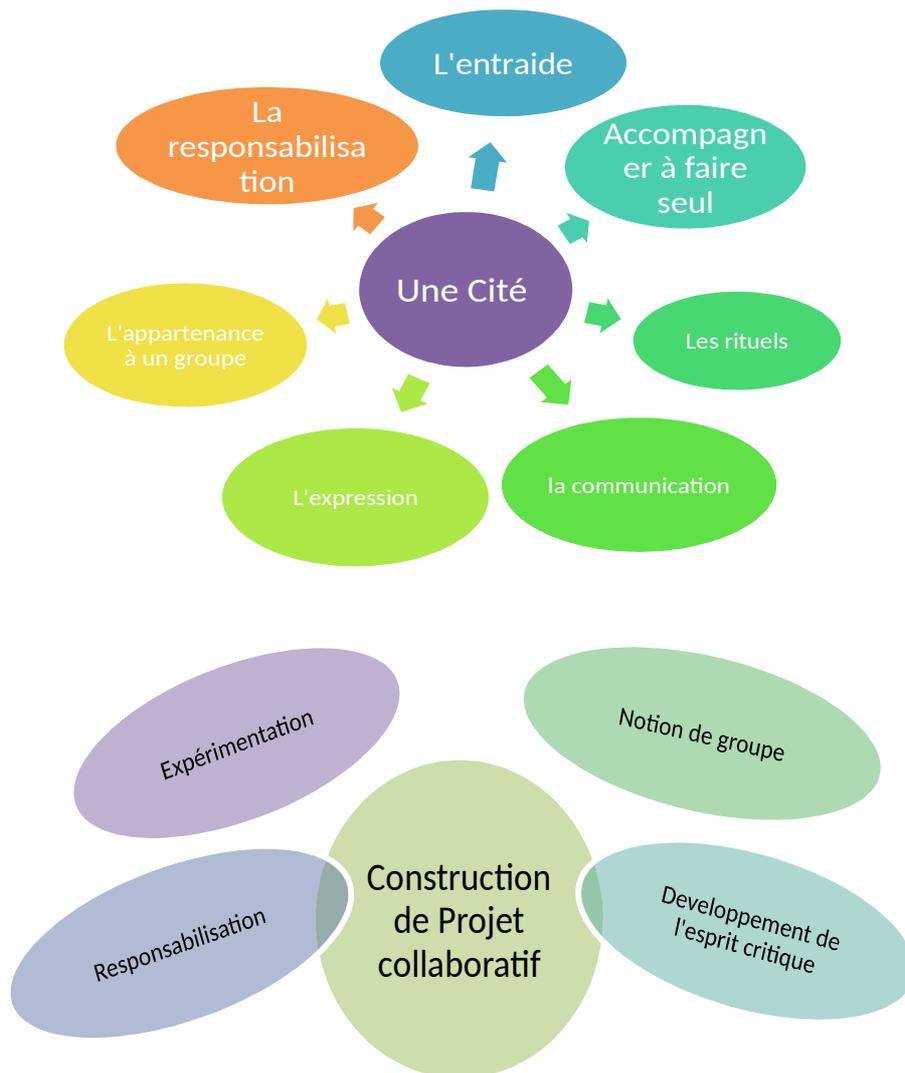
L'équipe pédagogique souhaite que chaque enfant trouve sa place au sein d'une cité qui sera co-construite avec les enfants en début de saison de rentrée, en Septembre 2018.

L'accueil de loisirs de l'A.C.S.O est un lieu de vie sécurisant où les enfants peuvent prendre des responsabilités, des initiatives, exprimer leurs choix, leurs envies et donner leurs avis.

Il est aussi considéré comme une mini société co-construite par les enfants et les adultes. Ils s'y approprient différents rôles grâce à des méthodes actives et apprennent à devenir citoyen.



LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL



LA STRUCTURE ET SON EQUIPE

L'accueil de loisirs 9/12 ans est situé au 91 rue de la République à Oullins, en plein cœur de la ville et à proximité des bus et commerces. Il est central au niveau des quartiers prioritaires (le Golf et la Saulaie).

L'ensemble de ces enfants est issu de diverses origines sociales et ethniques, et c'est ce qui fait sa richesse.

Nous accueillons un groupe mixte de 24 enfants âgées de 9 à 12 ans.

Nous disposons au premier étage de deux salles d'activités spécifiques à cette tranche d'âge ainsi qu'une infirmerie partagée avec les 3/6 ans qui se trouve dans les mêmes locaux.

La cantine et le réfectoire du temps du midi sont installés au RDC, locaux partagés également avec le secteur des 3/6 ans.

L'accueil se fait à l'entrée, par un animateur avec un coin aménagé pour que les enfants se mettent à l'aise dès leur arrivée.

De plus, L'espace Moreaud où se situe l'accueil offre de grandes possibilités comme l'accès à un gymnase où une cours sécurisée.

L'équipe d'animation professionnelle se compose d'un coordinateur enfance 6/12 ans diplômés et de 2 animateurs mixtes diplômés qui accueillent les enfants toute l'année dont un adjoint de direction.

DES ACTIVITES...DES PROJETS...

Tout au long de la journée nous proposons des activités diverses, élaborées en amont par l'équipe d'animation et que l'on peut retrouver sur le programme d'activités mensuel.

Il peut s'agir d'activités manuelles (sculpture, collage, dessin, peinture,...) sportives (organisation de grands jeux, jeux de coopération, jeux collectifs,...), culinaires (préparation des repas, des goûters,...), mais aussi culturelles (sorties aux musées, visites de sites atypiques, cinéma,...). Les enfants sont parties prenantes du projet d'animation et peuvent y apporter des modifications.

Les plus grands sont très en demande de sorties à l'extérieur, qui sera l'occasion de construire avec eux avant chaque période, des choix de sorties.

De plus, les enfants avec l'aide des animateurs organisent une « après-midi surprise » où ils sont acteurs de leurs jeux. Ils organisent entièrement leur après-midi et les animateurs mettent tout à disposition des enfants.

Enfin, pour clôturer leurs vacances, nous invitons les parents à venir passer un agréable moment. C'est l'occasion de se rencontrer davantage et de voir les réalisations des enfants. Ce temps particulier est un vrai moment de valorisation pour les enfants. Leurs créations sont mises en valeur et les parents peuvent participer à un moment de vie de leur enfant au sein de l'accueil de loisirs.

Le développement durable

Dans une démarche d'engagement au développement durable, l'équipe de l'accueil de loisirs sensibilise aussi les enfants au « manger sain », à travers l'élaboration de goûter de saison et de visite de marchés locaux.

Les reporters du monde

Dans le but de découvrir de nouvelles cultures et de repousser les frontières, chaque saison, lors des vacances, l'équipe propose aux enfants un départ à l'étranger.

Les enfants intéressés sont invités à s'inscrire dans le processus du projet en début d'année (octobre environ). Des actions de financement sont programmées de novembre à mars pour financer une partie du coût du séjour. Ainsi, les enfants participent à la vente de gâteaux, de la confection de buffet pour les événements A.C.S.O ou encore un vide grenier se déroulant généralement en Mars. Les enfants doivent s'impliquer dans tous les moments forts du projet pour partir en séjour. On travaille ainsi sur la question de l'engagement.

Ce type de construction de projet pourra être développé sous d'autres formes comme des sorties atypiques telles que des parcs d'attractions, des week-ends, toujours en co-construction avec les 9/12 ans.

Les groupes 6/8 ans et 9/12 ans se « rendrons visite » afin de créer du lien.

Cité d'été

Chaque été, un départ en séjour « Cité » est proposé aux enfants.

Le projet demande une participation active aux inscrits qui construisent, avec l'équipe d'animation, un séjour qui répond aux attentes de tous. On choisit les lieux, les repas et on organise tout ce qui est inhérent à la vie quotidienne.

Ces séjours sont construits lors de journées bâtisseurs qui se déroulent généralement lors des vacances de pâques. Le départ s'effectue les vacances de juillet avec des enfants de 6/8 ans.

Les projets culturels

L'accès à la culture et la découverte de différentes formes d'Art sont des objectifs que l'accueil de loisirs tient à faire vivre activement.

Les enfants sont souvent sollicités pour participer à différents projets liés à ces deux notions.

LA JOURNÉE TYPE

Les horaires pour les mercredis : de 7h30 à 18h00

Les horaires pour les vacances scolaires : de 7h30 à 18h00
Les parents peuvent inscrire leurs enfants en matinée, en demi-journée ou en journée complète.

7h30 à 9h: Accueil échelonné des enfants.
9h à 9h30: temps libre
9h30 à 10h: Forum du matin
10h à 11h: Temps d'activités
11h à 11h30: Temps libre
11h30 à 13h30: temps du repas en 2 services

1^{er} service : 11h30 à 12h15 : Repas
12h15 à 13h00 : Temps calme selon la tranche d'âge
13h00 à 14h30 : Temps libre, finition des activités du matin

2nd service : 12h30 à 13h15 : Repas
13h15 à 14h00 : Temps calme selon la tranche d'âge
14h00 à 14h30 : Temps libre

14h30 à 15h00: Forum de l'après-midi
15h à 16h : temps d'activités
16h à 16h30: temps libre
16h30 à 17h00 : Temps du goûter et temps des avis.
17h à 18h: Accueil échelonné des parents

Il y aura également beaucoup de sorties l'après-midi modifiant quelque peu le rythme type cité ci-dessus.

Cette journée type est organisée en lien avec le rythme des enfants et peut changer en fonction de leurs demandes, de leur fatigabilité.

L'élaboration de temps communs favorise le « vivre ensemble », et les échanges de paroles sont des moments privilégiés pour l'équipe. La création de repères favorise aussi l'autonomie. C'est pourquoi trois temps important rythment la journée :

- **Le forum du matin est primordial.** Il sert à se dire bonjour, à laisser les enfants s'exprimer sur la Cité et les décisions à prendre en groupe.
- **Le forum de l'après-midi** sert à accueillir les enfants qui ne sont pas présents le matin, à leur raconter ce que l'on a fait le matin et à présenter le contenu du reste de la journée.
- **Le temps des avis** contribue au fait que tous les enfants sont libres de s'exprimer sur la journée qu'ils viennent de vivre. Le fait que vos enfants donnent leur avis, permet qu'ils prennent la parole en grand groupe. C'est un moment où l'on parle du vécu mais aussi de ce que les enfants veulent mettre en place pour la prochaine rencontre.

L'équipe doit aussi aller chercher l'argumentation chez les enfants. A cet âge, ils expérimentent encore l'expression de leurs émotions. C'est aux animateurs de les amener à réfléchir et à argumenter leurs choix.

De plus, les enfants endossent des « métiers journaliers » afin de prendre des responsabilités adaptées menant à une certaine semi-autonomie. Ces métiers sont élaborés au cours de « journées bâtisseurs » qui se déroulent généralement en début d'année scolaire, puis votés par les enfants, à la majorité.

Les enfants décident, font des choix et L'équipe d'animation est persuadée que cette démarche est un moyen pour accompagner vos enfants à « faire seul ».

Cette pédagogie atypique se concrétise et prend davantage forme lors d'un départ en « Cité d'enfants » pendant les vacances d'été.

Sur le même principe, vos enfants considérés comme de réels citoyens co-construisent avec les animateurs leur « Cité » utopique et unique où chacun a sa place et expérimente ce qu'est de vivre en

société.

L A RELATION AVEC LES FAMILLES

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants que nous accueillons. L'équipe d'animation tient à développer des rencontres régulières avec les familles et ce, sous différentes formes :

- Réunions d'informations
- Organisation de moments festifs (encas de soirées)
- Invitation à certaines activités ou sorties (moments atypiques)
- Ateliers parents/enfants que nous voulons renforcer

Il est aussi primordial pour l'équipe d'animation d'avoir une communication claire avec les familles. C'est pourquoi, nous diffusons également un programme indicatif de nos activités et de nos projets.

Chaque trimestre, nous demanderons aux familles de participer à une réunion afin d'évaluer nos programmes d'activités et nos actions.

Sous forme de table ouverte ou de questionnaire pouvant nous aider à mieux accueillir les enfants. (Temps d'avis des parents ? boîte à idées ?)

Une après-midi d'ateliers parents-enfants est proposée aux familles.

Il se déroulera **un samedi de 14h00 à 18h00**

L'équipe organise des petits ateliers sympas autour d'un thème précis, qui peut être la cuisine par exemple. Ces moments sont l'occasion d'échanger et de partager une activité avec ses enfants et l'équipe d'animation.

La fin de la saison est symbolisée par **une clôture de Cité** qui, cette année se déroulera fin juin.

LES INTERVENANTS EXTERIEURS

Pour la mise en place d'activités spécifiques, l'accueil de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs.

Dans ce cas, l'équipe d'animation reste garante de la sécurité des enfants ainsi que des orientations définies dans le projet pédagogique.

Un travail de préparation est mis en place avec les intervenants avant l'action pour assurer de bonnes conditions pendant l'activité (sécurité, méthodes pédagogiques, matériel employé...).